

**PROCÈS-VERBAL DE LA 80^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

6 décembre 2011, À 13 H 30

Procès-verbal de la 80^e séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 6 décembre 2011, à 13 h 30, à la salle 5.15 du Tribunal administratif du Québec située au 575, rue Saint-Amable, 5^e étage à Québec. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents :

M. Normand Bolduc, président du Conseil

M^{me} Marie Auger

M^e Nancy Chamberland

M^{me} Suzanne Danino

M^e Hélène de Kovachich

M^e Suzie Ducheine

M. Simon Julien

M^e Marie Lamarre

M^e Lucie Le François

M. Michel Marchand

M^e Louis Morin

M. Antoine Roumi

M^e Alain Turcotte

M^{me} Marie Despatis, secrétaire du Conseil

Membres absents :

M^e Robert Côté

M^e Luc Harvey

M^e Pauline Perron

Sont aussi présentes :

M^e Nathalie Lachance, adjointe au président

M^{me} Josée Langlois, agente de recherche en droit

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30.

Monsieur Normand Bolduc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Il souligne l'arrivée de M^e Marie Lamarre, présidente de la Commission des lésions professionnelles, à titre de nouveau membre du Conseil et lui souhaite la bienvenue.

Monsieur Bolduc informe les membres des démarches entreprises afin de combler le poste de représentant du public qui demeure vacant.

2. Assermentation de la présidente de la Commission des lésions professionnelles

Le président du Conseil reçoit le serment de M^e Marie Lamarre. Le gouvernement a procédé le 26 novembre 2011 à la nomination de M^e Lamarre à titre de présidente de la Commission des lésions professionnelles (décret 1098-2011).

Un exemplaire de son document d'assermentation est remis au nouveau membre.

Monsieur Bolduc résume brièvement la carrière de M^e Lamarre. Les membres félicitent M^e Lamarre pour sa nomination.

3. Adoption de l'ordre du jour de la séance

Sur la proposition de madame Marie Auger, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

4. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 13 septembre 2011 et de la séance spéciale du 27 septembre 2011

Au point 5.1 du procès-verbal de la séance publique du 13 septembre 2011, le paragraphe débutant par les mots « M^e Hélène de Kovachich » est remplacé par celui-ci : « M^e Hélène de Kovachich suggère que le Conseil réfléchisse à l'opportunité de former un Comité d'éthique qui aurait comme objectifs notamment de répondre à d'éventuelles demandes de consultation des juges administratifs touchant à des problématiques particulières reliées à leurs fonctions. »

Sur la proposition de M^e Lucie Le François, dûment appuyée, il est résolu d'approuver tel que modifié le procès-verbal de la séance publique du 13 septembre 2011.

Sur la proposition de M^e Hélène de Kovachich, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale du 27 septembre 2011 tel qu'il a été rédigé.

5. Rapport du président

5.1 Plan stratégique

Monsieur Bolduc avise les membres que M^e Nathalie Lachance a préparé un projet de plan stratégique pour la période 2011-2016. Ce nouveau plan est le reflet de la mission particulière du Conseil et il ne diffère donc pas beaucoup de l'ancien. Le projet de plan est remis aux membres qui en prennent connaissance.

Les membres discutent entre eux de la possibilité d'offrir un éventail plus complet de formations aux membres du Conseil de même qu'aux juges administratifs sous la responsabilité du Conseil.

Ce plan sera transmis au ministère du Conseil exécutif pour approbation.

Sur la proposition de M^e Hélène de Kovachich, appuyée par madame Marie Auger, le plan stratégique du Conseil est adopté tel que rédigé.

5.2 Action en nullité signifiée par un plaignant

Lors de la séance du 22 mars dernier, monsieur Bolduc a informé les membres qu'un plaignant demandait à la Cour supérieure la révision judiciaire de la décision du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes rejetant sa plainte. Un premier jugement de la Cour supérieure a rejeté la requête du plaignant. Deux autres jugements ont également rejeté les requêtes en rétractation présentées par le plaignant.

M^e Lachance informe les membres que le 5 octobre dernier le plaignant a déposé à la Cour d'appel une requête pour « inscription en appel 495 C.p.c. ». Le Conseil a fait signifier une requête en rejet d'appel. L'audience prévue le 5 décembre 2011 a été remise au 13 février 2012 à la demande du plaignant.

Le procureur du Conseil, M^e Serge Barma, suggère d'entreprendre les procédures nécessaires afin que le plaignant soit déclaré plaideur vexatoire.

Les membres discutent entre eux et rejettent la suggestion de M^e Barma.

5.3 Requête en révision judiciaire à l'encontre du rapport du Comité d'enquête dans le dossier 2010 QCCJA 486

Lors de la séance du 13 septembre dernier, monsieur Bolduc a informé les membres que le Conseil avait reçu signification d'une requête introductive d'instance en révision judiciaire présentée par le régisseur visé par la plainte dans le dossier 2010 QCCJA 486. Celui-ci estime que le rapport du Comité d'enquête est entaché d'erreurs et en demande la révision pour les motifs suivants :

- a) La composition du Comité d'enquête porte atteinte aux exigences relatives à l'indépendance et à l'impartialité;
- b) Le Comité d'enquête a excédé sa compétence en statuant sur des reproches autres que ceux faisant l'objet de la plainte;
- c) Le Comité d'enquête a commis une erreur de droit en écartant sommairement le témoignage de madame Coderre;
- d) Le Comité d'enquête a commis une erreur dans l'appréciation de la preuve quant au troisième reproche considéré.

Le Conseil de la justice administrative a retenu les services de M^e Serge Barma pour le représenter dans cette affaire.

M^e Lachance informe les membres que l'audience a eu lieu le 16 novembre dernier et la cause est en délibéré.

5.4 Liste téléphonique des membres

Un nouveau tableau des coordonnées des membres, à jour, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

6. Sujets d'information

6.1 Comité d'éthique

Lors de la dernière séance du Conseil, une réflexion a été amorcée sur l'opportunité de former un Comité d'éthique chargé notamment de répondre à d'éventuelles demandes de consultation des juges administratifs touchant à des problématiques particulières reliées à leurs fonctions.

Madame Langlois et M^e Lachance présentent aux membres les résultats de consultations menées auprès d'organisations s'occupant aussi de déontologie judiciaire.

Il appert qu'un tel service existe déjà au sein du Conseil de la magistrature du Québec et du Commissariat à la magistrature fédérale.

Les membres sont avisés que ce sujet sera abordé plus en détail par madame Élisabeth Corte, juge en chef de la Cour du Québec et présidente du Conseil de la

magistrature du Québec à l'occasion de la conférence qu'elle prononcera lors de la prochaine séance du Conseil.

Par ailleurs, les membres sont informés que le Secrétariat du Conseil du trésor développe présentement différents outils visant à soutenir la communauté gouvernementale dans le développement et le maintien d'une culture éthique. Ainsi, les répondants en éthique présents au sein de chaque ministère ou organisme seront mieux outillés et formés.

Enfin, monsieur Bolduc informe les membres qu'il participe, avec d'autres présidents, à la mise sur pied d'un comité sur l'éthique et la déontologie.

Outre le président du Conseil de la justice administrative, les membres de ce comité sont :

- Monsieur François Casgrain, Commissaire au lobbyisme;
- M^e Thierry Uslat, vice-président de la Commission municipale du Québec;
- M^e Jacques Saint-Laurent, Commissaire à l'éthique et à la déontologie;
- Madame Édith Deleury, Commission de l'éthique de la science et de la technologie

Le comité s'est réuni une première fois le 17 novembre dernier et une autre rencontre est prévue le 9 février 2012.

6.2 Revue de presse

Madame Josée Langlois résume une décision de la Régie du logement qui traite de la question du droit à l'avocat ainsi qu'une décision du Conseil de la magistrature du Québec.

7. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 17 novembre 2011, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance. Trente-neuf nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2011-2012 pour un total de 70 plaintes dont 23 actuellement en traitement.

Il y a trois dossiers d'enquête actuellement actifs.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance ce matin : il y avait cinq demandes de reconsidération et dix-sept dossiers de plainte inscrits à l'ordre du jour. Les dix-sept plaintes ont été déclarées irrecevables.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n^{os} 513, 517, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 546 et 547.

8. Suivi des dossiers d'enquête en cours

Monsieur Bolduc invite M^e Nancy Chamberland, présidente d'un Comité d'enquête, à présenter un suivi de son dossier.

- **Dossier 2011 QCCJA 516**

M^e Chamberland informe les membres des développements dans le dossier d'enquête qu'elle préside.

En l'absence de M^e Robert Côté, monsieur Bolduc invite M^e Nathalie Lachance à présenter un suivi du dossier d'enquête présidé par M^e Côté.

- **Dossier 2011 QCCJA 525**

M^e Lachance informe les membres des développements dans le dossier d'enquête.

Monsieur Bolduc invite enfin M^e Alain Turcotte, président d'un comité d'enquête, à présenter un suivi de son dossier.

- **Dossier 2011 QCCJA 560**

M^e Turcotte informe les membres des développements dans le dossier d'enquête qu'il préside.

9. Formation d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes et d'un nouveau Comité de relecture

L'actuel Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a été constitué le 13 septembre 2011. Il s'agissait du 8^{ième} comité constitué par le Conseil à la suite des modifications législatives entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes est présentement composé des membres suivants :

- Madame Marie Auger;
- Monsieur Normand Bolduc;
- M^e Jean-François Clément;
- Madame Suzanne Danino;
- M^e Luc Harvey;
- M^e Lucie Le François;
- M^e Alain Turcotte;

Tous les membres du Conseil manifestent leur accord avec la proposition concernant la constitution et la composition d'un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

En conséquence, sur la proposition de M^e Alain Turcotte, appuyée par M^e Nancy Chamberland, il est résolu que pour l'examen des plaintes qui lui seront soumises lors des séances des mois de mars et juin 2012 un nouveau Comité d'examen de la recevabilité des plaintes soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- Madame Marie Auger;
- Monsieur Normand Bolduc;
- Madame Suzanne Danino;
- M^e Suzie Ducheine;
- M^e Marie Lamarre;
- M^e Lucie Le François;
- M^e Alain Turcotte.

Les membres du Conseil désignent monsieur Normand Bolduc pour agir à titre de président du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes.

Un nouveau Comité de relecture des décisions doit aussi être formé.

Sur la proposition de madame Marie Auger, dûment appuyée, il est résolu qu'un nouveau Comité de relecture soit constitué et qu'il soit composé des membres suivants :

- Monsieur Normand Bolduc;
- M^e Lucie Le François;
- M^e Alain Turcotte.

10. Confection des listes établies par les présidents en vue de la formation des comités d'enquêtes

Monsieur Bolduc sollicite la collaboration des présidents des tribunaux afin de valider ou compléter, s'il y a lieu, la liste des membres de leur tribunal qui pourraient être appelés à siéger à titre de membre d'un comité d'enquête.

Les membres discutent entre eux et conviennent que ce sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine séance et, qu'à cette occasion, chaque président expliquera la procédure suivie à son tribunal pour confectionner la liste.

11. Modification aux Règles de régie interne

Lors de la dernière séance, madame Marie Auger a proposé que les *Règles de régie interne* du Conseil de la justice administrative soient modifiées afin de prévoir que lorsque le Conseil forme un comité d'enquête dans le cadre d'une plainte visant un membre du Conseil, celui-ci se retire et n'assiste pas aux délibérations du Conseil.

Une suggestion de modification aux *Règles de régie interne* est soumise aux membres. Les membres discutent entre eux.

Considérant que l'article 18 des *Règles de régie interne* traite déjà du conflit d'intérêts, les membres conviennent qu'une modification aux *Règles de régie interne* est inutile. En conséquence madame Marie Auger retire sa proposition.

12. Calendrier des séances

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

27 mars 2012 à 9 h 30 à Montréal

6 juin 2012 à 13 h 30 à Québec

11 septembre 2012 à 9 h 30 à Montréal

4 décembre 2012 à 13 h 30 à Québec

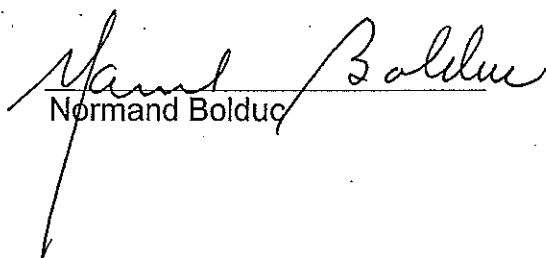
13. Questions diverses

M^e Louis Morin suggère que soit ajouté le thème « Commentaires sur les décisions » au point de l'ordre du jour traitant de l'état et du suivi des dossiers de plaintes. Les membres expriment leur accord avec cette proposition. Ce thème sera donc ajouté au point « État et suivi des dossiers de plaintes » lors de la prochaine séance.

14. Levée de la séance

La séance du Conseil est levée à 15 h 30.

Le président du Conseil de la justice administrative,


Normand Bolduc

